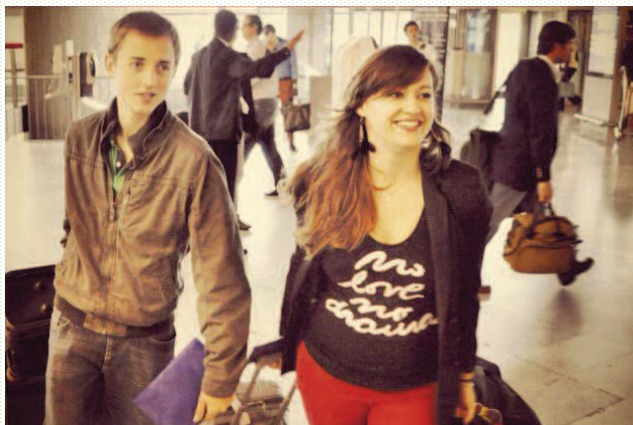


Le programme Intermunicipalités

**Faites le grand saut !
Échangez avec le pays d'en-face !**



QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME INTERMUNICIPALITÉS ?

Fondé sur un principe de réciprocité, le programme Intermunicipalités permet aux municipalités françaises de créer ou de pérenniser un jumelage, un pacte d'amitié ou un rapprochement avec une ville québécoise. Sur la base de cet appariement, les villes offrent l'opportunité à de jeunes étudiants français et québécois d'obtenir un emploi d'été dans la ville jumelle de l'autre côté de l'Atlantique.

POURQUOI PARTICIPER COMME MUNICIPALITÉ ?

Les municipalités participantes permettent aux jeunes de vivre une expérience de travail à l'international et une expérience de vie inoubliable sur le continent américain.

Elles donnent également une visibilité internationale à leur municipalité, tout en contribuant activement au développement de l'amitié et de la coopération franco-québécoise.

POURQUOI PARTICIPER COMME JEUNE TRAVAILLEUR ?

Les anciens participants recommandent le programme à leurs amis pour la richesse de l'expérience de travail à l'international, la découverte du Québec et d'une autre culture et l'accueil chaleureux des Québécois.

Quelques témoignages d'anciens participants:

« **C'est une superbe expérience bien organisée et encadrée et si c'était à refaire, je le referais immédiatement!** »

« **C'est une expérience unique et formidable !** »

« **C'est un échange riche et fort en émotions !** »

COMMENT FONCTIONNE LE PROGRAMME ?

1. Inscription des municipalités

Sur invitation de l'association régionale du réseau France-Québec, la municipalité s'inscrit au programme. Par cette inscription, elle s'engage d'une part à recruter des jeunes français qui iront occuper un emploi d'été de 6 à 8 semaines dans une municipalité québécoise et, d'autre part, à offrir des postes à de jeunes québécois.

2. Recrutement des participants français

Dès janvier, les responsables des municipalités participantes reçoivent les offres d'emploi des villes québécoises avec lesquelles ils font l'échange et procèdent au recrutement des Français qui partiront au Québec.

LE RÔLE DE L'ASSOCIATION FRANCE-QUÉBEC

Votre association régionale France-Québec

Le responsable de la régionale de l'Association France-Québec est le principal interlocuteur des municipalités. Il participe au recrutement des jeunes Français et à la préparation de leur séjour. Il collabore également à la recherche d'hébergement pour les participants québécois.

Le siège national de France-Québec

Le siège national de France-Québec assure la bonne coordination du programme, en collaboration avec ses partenaires.

DEUX FORMULES

Le jeune peut choisir le **départ de groupe** ou le **départ individuel**. Formule clef en main, le départ de groupe lui permet de partir en toute quiétude, de créer des liens avec les autres participants et de bénéficier d'un tarif spécial pour le billet d'avion. Nous recommandons fortement cette formule.

INSCRIVEZ-VOUS !

Échéancier

15 décembre 2014

Date limite d'inscription des municipalités au programme.

Début à mi-janvier 2015

Annnonce des appariements aux municipalités et début de la période de recrutement des participants français par les régionales et les municipalités.

27 mars 2015

Date limite d'inscription et d'envoi de la demande de permis de travail par les participants français au siège national de l'Association France-Québec.

Fin mars et début avril 2015

Après vérification, envoi des demandes de permis de travail par l'Association France-Québec à l'Ambassade du Canada (traitement des dossiers: de 3 à 6 semaines).

Mi-juin à mi-août 2015

Séjour des participants français au Québec.

CONTACT

Contactez votre association régionale et prenez un rendez-vous dès maintenant pour obtenir plus d'informations. Les coordonnées des associations régionales sont disponibles sur le site Internet de l'Association France-Québec : www.francequebec.fr

Pour en savoir plus :

Dominique Montpetit, coordonnatrice du programme
+33 01 45 54 08 88 | jeunes@francequebec.fr
www.facebook.com/AssociationFranceQuebec

FOIRE AUX QUESTIONS

Quelle est la durée du séjour ?

La durée des postes offerts varie de 6 à 8 semaines, comprises entre la mi-juin et la mi-août.

Les coordonnées des vols de groupe sont les suivantes :

Air Transat

Départ : fin juin - Paris CDG

Retour : fin août - Montréal YUL

Quels sont les principaux critères de sélection des participants ?

Au recrutement, le jeune doit avoir entre 18 et 30 ans, être étudiant, de nationalité française, résider en France et être détenteur d'un passeport valide pour la durée du séjour.

Pour les emplois en animation, les candidats doivent détenir le BAFA ou, à défaut, posséder une expérience équivalente avec les enfants.

Quels types d'emplois sont visés par le programme ?

Les emplois offerts sont des postes temporaires destinés à des étudiants (animation en centres aérés, entretien des espaces verts, accueil en mairie, au musée ou à l'office de tourisme, travail administratif ou de surveillance, etc.)

Quelles sont les conditions salariales prévues ?

La rémunération offerte doit être égale ou supérieure au SMIC en France et au salaire minimum au Québec.

Quel type d'hébergement est offert ?

Par souci de respect de la réciprocité, l'idéal demeure l'hébergement gratuit, en famille ou ailleurs. Lorsque ce n'est pas possible, les municipalités et les associations régionales se concertent afin de trouver un hébergement à un coût raisonnable par rapport au salaire offert.

FOIRE AUX QUESTIONS

Quel est le coût d'inscription au programme ?

Départ individuel : 120 €

Ces frais incluent le suivi personnalisé, une formation pré-départ, un soutien administratif pour l'obtention du permis de travail, les assurances complémentaires, le guide du participant et l'abonnement à la revue *France-Québec Magazine* pour un an. Les frais liés au transport aérien et aux assurances annulation et bagages sont à la charge du participant inscrit.

Départ de groupe : 720 €

Les frais d'inscription au départ de groupe incluent :

Soutien et accueil

- Suivi personnalisé, formation pré-départ et soutien administratif pour l'obtention du permis de travail;
- Accueil à Paris et à Montréal;
- Guide du participant et abonnement à la revue *France-Québec Magazine* pour un an.

Coffret de voyage

- Vol aller-retour en classe économique (avec la compagnie Air Transat);
- Assurance bagages et assurance complémentaire;
- Nuit à Paris la veille du départ, première nuit à Montréal et laisser-passer de bus pour le transfert de l'aéroport de Montréal à l'hôtel;
- Carte étudiante internationale ISIC, carte téléphonique prépayée et prise adaptateur électrique pour l'Amérique du Nord.

Quelles autres dépenses sont à prévoir ?

L'inscription au programme s'accompagne des frais d'adhésion à l'association régionale France-Québec (entre 20 et 30 €) et des frais exigés par l'Ambassade du Canada et son centre de services pour le traitement de la demande de permis (environ 130 €)*.

*L'Ambassade peut aussi exiger un examen médical (frais non remboursables).